

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

---☆☆---

MINISTERE DU COMMERCE ET DES PME

-----☆☆-----

DIRECTION DU COMMERCE INTERIEUR

-----☆☆-----

SERVICE REGIONAL DU COMMERCE DE DAKAR

-----☆☆-----

SERVICE DEPARTEMENTAL DU COMMERCE DE RUFISQUE

Rufisque le 23 Juillet 2020

Rapport sur le contrôle des lampes à incandescence

Ce jeudi 23 Juillet 2020 à partir de 10 heures s'est déroulé une opération de retrait des circuits de distribution de toutes les lampes à incandescence interdites par le décret n°2017- 1411 du 13 juillet 2017.

Au total 1350 lampes à incandescence ont été retirées du marché.



